

DOSSIER

## Le pâturage des chèvres sous toutes les coutures



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Arnaud PILET  
polyculteur-éleveur bio  
à ROUVROY SUR AUDRY (08)

AIDES PAC POUR  
LA BIO :  
OÙ EN EST-ON ?  
page 3

GUILLAUME RIOU,  
NOUVEAU  
PRÉSIDENT  
DE LA FNAB  
page 4

LE CUIVRE  
ET  
LA BIO  
page 13

VARROMED,  
UN NOUVEAU  
MÉDICAMENT  
EFFICACE POUR LA  
GESTION DE VARROA ?  
page 14



[twitter.com/bioGrandEst](https://twitter.com/bioGrandEst)



[facebook.com/agriculturebioGE](https://facebook.com/agriculturebioGE)

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

- Aides PAC pour la bio : où en est-on ? ..... p. 3

### NOTRE RÉSEAU

- Guillaume Riou, nouveau président de la FNAB ..... p. 4
- Assemblées Générales : temps forts pour les adhérents ..... p. 5

### DOSSIER

- Le pâturage des chèvres sous toutes les coutures ..... p. 6

### PORTRAIT

- Rencontre avec Arnaud PILET polyculteur-éleveur bio à ROUVROY SUR AUDRY (08) ... p.10

### TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Les producteurs bio relèvent le défi climatique ..... p. 12
- Le cuivre et la bio ..... p. 13
- Varromed, un nouveau médicament efficace pour la gestion de Varroa ? ..... p. 14

### ANNONCES

### AGENDA

# EDITORIAL



**Eric GRUOT**  
Administrateur  
Bio en Grand Est

Le premier round sur les aides bio se termine.

La mobilisation de l'équipe Bio en Grand Est et des producteurs investis a permis à l'ensemble des producteurs bio d'être entendus et d'obtenir des résultats. Cependant, ce n'est pas fini. 2016, 2017 ne sont pas clôturés et avec ces dossiers il y aura certainement à nouveau des problèmes, plutôt techniques, mais il faudra les résoudre ! Chez les producteurs concernés les impacts financiers peuvent être conséquents et mettre les fermes en péril.

Dans les mois qui viennent, il va en falloir de l'énergie!

D'abord pour gommer les disparités entre producteurs qui dépendent du bassin d'agence de l'eau sur lequel ils se trouvent. Et ensuite partager notre vision du soutien de l'AB avec les élus de la Région Grand Est. Nous allons devoir être clairs, convaincants, porteurs d'idées, et positifs lors de rencontres avec les décideurs politiques.

Bio en Grand Est va plus que jamais travailler à soutenir, développer, promouvoir les projets qui peuvent émerger dans les différentes productions et filières.

Nous avons un formidable défi à relever. Par notre mode de production, nous sommes en adéquation avec notre environnement et une grande partie de la société. Nous pouvons cependant aller plus loin en favorisant les circuits courts, en innovant et surtout en essayant de ne pas reproduire les mêmes erreurs qui ont conduit aujourd'hui la plupart des agriculteurs dans une situation délicate.

A nous, producteurs bio d'avoir des idées, des projets, des convictions et de ne pas hésiter à les partager avec l'équipe Bio en Grand Est et les autres agriculteurs. Tout ne sera pas réalisé ou réalisable. Mais cela constituera une base ainsi qu'une habitude de travail entre nous.



• **Bio en Grand Est** •

Complexe agricole du Mont-Bernard  
Bât. France Luzerne  
51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 64 96 81

## MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH  
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR  
Crédit Photos : CGA de Lorraine, OPABA, FRAB Champagne-Ardenne, CAA, FNAB  
Impression : SharePrint  
Publication gratuite  
Réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF  
Numéro : 07- mai. 2018  
ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :  
com.biograndest@gmail.com

## AIDES PAC POUR LA BIO : OÙ EN EST-ON ?

**Le réseau des producteurs bio du Grand Est s'est fortement mobilisé pour obtenir une issue acceptable sur la clôture de la campagne PAC 2015 et sur les autres campagnes. Si certaines avancées et points positifs sont à souligner, d'importantes disparités territoriales demeurent en Grand Est.**

### Dans les points positifs....

- L'obtention par le réseau de la prise en charge de l'aide Maintien pour toutes les fermes en 2015 (engagées ou non depuis plus de 10 ans). Les demandes de remboursement de l'aide Maintien au-delà de 10 ans (« MAB II ») ou de l'aide Maintien derrière une MAE concernaient plus de 60 fermes de Champagne-Ardenne et de Lorraine. Pour les terres au delà de 10 ans, cette prise en charge s'étale sur un an.
- La résolution de la majorité des problèmes de codage de culture des déclarations PAC 2015, qui rendaient inéligibles de nombreux producteurs pour des erreurs qui ne leur étaient pas imputables.
- L'importante intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur les années 2016, 2017 et 2018 qui poursuit sa politique ambitieuse de soutien aux aides à l'agriculture bio : déplafonnement des aides conversion et des aides maintien (sortie de conversion uniquement) sur l'ensemble de leur territoire d'intervention.
- Et une politique qui reste ambitieuse sur le territoire Alsacien, avec le non plafonnement des aides conversion pour la campagne 2018. Ces exemples nous montrent que des politiques de soutien à la bio ambitieuses sont possibles et peuvent être mises en œuvre dès lors qu'il existe une volonté politique.

### ... Mais des inégalités territoriales inacceptables et des enveloppes réduites à peau de chagrin

- La disparition de l'aide au maintien dès 2018 sur tout le territoire national (hormis Seine-Normandie en Grand Est) est un très mauvais signal envoyé à la filière biologique dans son ensemble, quitte à favoriser les importations depuis nos voisins européens qui soutiennent mieux l'agriculture biologique dans la durée.
- L'absence de politique uniforme sur le Grand Est, avec de grandes disparités en fonction des territoires.
- Les enveloppes FEADER déjà épuisées sur les territoires Champagne-Ardenne et Lorraine et bientôt Alsace, n'augurent rien de bon pour les années à venir. Le Conseil Régional a affiché sa volonté d'opérer un « re-maquetage » des enveloppes FEADER vers la bio, et a pris directement part au financement de la conversion en 2017, ce qui est positif mais ne nous rassure guère pour la suite de la campagne PAC jusqu'en 2020.

Ces inquiétudes étant à peine minimisées par les récentes annonces gouvernementales « d'un milliard pour la Bio » dont notre Fédération Nationale, qui se félicite de l'ambition donnée à la conversion, ne peut que s'inquiéter de la non prise en compte des services environnementaux de l'agriculture biologique après la période de conversion.



L. TYBURCE / FRAB Champagne Ardenne

### Pour s'y retrouver sur les campagnes PAC 2015 à 2018

#### I - CAB

**PAC 2015 : Le paiement du solde devrait intervenir dans un délai d'un mois (si vous ne l'avez pas déjà eu).**

- Cas 1 : votre siège social est en Alsace : pas de plafond
- Cas 2 : votre siège social est en Lorraine : pas de plafond
- Cas 3 : votre siège social est en Champagne-Ardenne : plafond à 45 000 € mais déplafonné si vous êtes sur une zone à enjeu eau de l'AERM (Agence de l'eau Rhin Meuse) ou de l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie)

**PAC 2016 : Pas de versement 2016 à espérer avant cet été.**

- Cas 1 : vous êtes sur une zone à enjeu eau de l'AERM : pas de plafonnement
- Cas 2 : vous êtes sur le territoire AESN (Agence de l'eau Seine Normandie) : pas de plafonnement
- Cas 3 : vous êtes sur une zone à enjeu eau de l'AERMC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) : pas de plafonnement
- Cas 4 : dans les autres cas en Alsace : pas de plafonnement
- Cas 5 : dans les autres cas en Lorraine et Champagne Ardenne : plafonnement à hauteur de 30 000€/an/exploitation

**PAC 2017 :**

- Cas 1 : vous êtes sur une zone à enjeu eau de l'AERM : pas de plafonnement
- Cas 2 : vous êtes sur le territoire AESN (Agence de l'eau Seine Normandie) : pas de plafonnement
- Cas 3 : vous êtes sur une zone à enjeu eau de l'AERMC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) : pas de plafonnement
- Cas 4 : dans les autres cas en Alsace : pas de plafonnement
- Cas 5 : dans les autres cas plafonnement à hauteur de 10 000€/an/exploitation

#### II - MAB

**PAC 2015 : plafonnement à 20 000€/exploitation/an en Lorraine et à 10 000€/exploitation/an en Champagne-Ardenne**

**Le paiement du solde devrait intervenir dans un délai d'un mois. Le réseau bio obtient que les aides maintien 2015 soient prise en charge quelle que soit votre ancienneté (MAB I et II) pour éviter d'avoir à rembourser des aides perçues en ATR 2015**

- Cas 1 : MAB issue de CAB : attribuée
- Cas 2 : continuité de MAB : attribuée pour arriver à une durée totale de MAB de 5 ans
- Cas 3 : MAB pour une 6ème année : attribuée (un an seulement)
- Cas 4 : première demande de MAB pour « ancien bio » : attribuée (un an seulement)
- Pour l'Alsace : attribution à tous les agriculteurs ayant fait une demande de MAB pour 5 ans sans plafond.

**PAC 2016 : plafonnement à 10 000€/exploitation/an sauf si vous êtes sur le territoire de l'AESN ou en zones prioritaires de l'AERMC (dans ces cas pas de plafond)**

Pas de versement 2016 à espérer avant cet été

- Cas 1 : MAB issue de CAB : sera attribuée
- Cas 2 : MAB pour une 6ème ou 7ème année : NON

**PAC 2017 : plafonnement à 5 000€/exploitation/an sauf si vous êtes sur le territoire de l'AESN ou en zones prioritaires de l'AERMC (dans ces cas pas de plafond)**

- Cas 1 : MAB issue de CAB : sera attribuée
- Cas 2 : MAB pour une 6ème ou 7ème année : NON

**NB : Si vous avez un contrat pluri-annuel ce sont les règles définies lors de l'année de la signature du contrat qui s'appliquent sur toute la durée de celui-ci.**



## BRÈVES

NOUVELLE VENUE  
DANS LE RÉSEAU**Sylvia RIBERO**

J'ai rejoint l'équipe de l'Opaba en mars dernier en tant que chargée de mission en viticulture biologique. Ayant travaillé ces dernières années

pour la profession viticole à l'Association des viticulteurs d'Alsace, je connais les enjeux de la viticulture en Alsace mais aussi à l'échelle de la région Grand Est. J'ai pour mission d'accompagner le développement de la filière viticole bio en Grand Est notamment en suscitant et construisant des initiatives collectives, ou encore en faisant connaître le mode de production biologique des vins et des vigneron·nes en bio. L'animation du réseau des Fermes Dephy sur le thème de l'utilisation des plantes pour réduire les doses de cuivre en vigne constitue également une mission importante de mon poste.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou projet :

Sylvia RIBEIRO

03 89 24 45 35

sylvia.ribeiro@opaba.org

SALON  
AGRICULTURE DE DEMAIN

Nous vous donnons rendez-vous les 30 et 31 mai à Obernai au Salon Agriculture de Demain. Vous pourrez nous retrouver sur l'espace «institutionnel» à notre stand mais aussi sur les espaces «vente directe» et «conférences» ainsi que sur les parcours sur les parcelles. L'OPABA sera mobilisé par exemple sur les ateliers :

- Compostage : présentation des différentes techniques, démonstrations, témoignages, réglementation.
- Biodiversité : planter des haies en milieu agricole : bénéfiques et préconisations.
- Couverts végétaux et Sols, présentation du projet SEFERSOL (fertilité en maraichage biologique).

Venez nombreux !

GUILLAUME RIOU,  
NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FNAB

**L'Assemblée générale de la FNAB qui s'est tenue les 10 et 11 avril 2018 à la Pommeraye (49) a élu son nouveau Conseil d'administration et un nouveau président, Guillaume Riou. Il succède ainsi à Stéphanie Pageot, première femme présidente élue en avril 2013.**

Installé hors cadre familial, Guillaume Riou est polyculteur-éleveur depuis 16 ans dans les Deux-Sèvres. Il a converti sa ferme à l'agriculture biologique en 2009. Il cultive aujourd'hui 145 hectares (luzerne, quinoa, blé panifiable, pois, lin, triticale, maïs, orge, sainfoin, prairies) et élève une trentaine de vaches allaitantes. Sa ferme est située sur une zone Natura 2000 et sur l'aire d'alimentation de captage d'eau potable de la Courance et la zone atelier du CNRS de Chizé, une zone de protection spéciale avifaune de plaine de 35 000 hectares. Très engagé sur les questions de protection de l'eau et de la biodiversité, Guillaume Riou est secrétaire national en charge des questions Eau, Bio et Territoires à la FNAB depuis 2014.

Il a aussi été président du groupement des agriculteurs biologiques de Poitou-Charentes de 2012 à 2015 et membre actif du Conseil d'administration de la FNAB depuis 2014.

A l'occasion de l'assemblée générale du réseau FNAB, Guillaume Riou a rappelé son engagement en faveur d'un développement territorial cohérent de l'agriculture biologique, respectueux de l'environnement et équitable.

« Nous avons été les pionniers du projet de société qu'est la bio, aujourd'hui qu'elle se développe il est plus urgent que jamais de remettre le producteur au cœur de cette dynamique. Ramener la valeur ajoutée de notre production sur nos fermes et dans nos territoires est notre défi ! » déclare Guillaume Riou. Le nouveau président de la FNAB a enfin insisté sur l'importance du sens que chaque paysan et paysanne bio trouve dans son métier et sur ce que l'agriculture biologique peut apporter aux aspirations d'une société en changement.

« Alors que la population agricole décroît, nous avons les moyens de donner envie aux jeunes générations non issues du monde agricole de nous rejoindre pour un nouveau projet de vie en s'installant en agriculture biologique ».



Les nouveaux membres du bureau de la FNAB.

De gauche à droite : Guillaume Riou (Président de la FNAB), Ludovic Desbrus (Auvergne Rhône-Alpes), Stéphanie Pageot (Pays-de-la-Loire), Jean-Paul Gabillard (Bretagne), Irène Carrasco (Nouvelle-Aquitaine), Frédéric Cluzon (Occitanie), Sylvie Corpart (Grand-Est)



## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : TEMPS FORTS POUR LES ADHÉRENTS

**Durant les deux derniers mois, l'ensemble des structures de notre réseau ont tenu leurs assemblées générales. Si elles sont obligatoires dans la vie des structures, elles restent un temps privilégié pour échanger et discuter des perspectives d'avenir pour l'agriculture biologique et notre réseau. Les trois assemblées des groupements régionaux ont cette année validé le principe de fusion donnant ainsi mandat aux conseils d'administration pour rédiger le protocole de fusion.**

Lors de ces assemblées générales, les actions réalisées en 2017 par le réseau ont été restituées. L'occasion de mettre en avant les premières actions conduites à l'échelle Grand Est :

- les Lettres AB initiées en 2017 avec 2 numéros de lancement,
- le Mois de la Bio porté dans le cadre des Pôles conversion pour lequel le réseau s'est mobilisé,
- l'action Manger Bio et local en entreprise avec des sites accompagnés sur tout le territoire Grand Est,
- un colloque à destination des élus : « Quels leviers pour les collectivités pour développer l'agriculture biologique ? » .

Cette liste est loin d'être exhaustive. Les projets 2018 sont également nombreux. Après un point sur l'avancement du projet de fusion entre la FRAB Champagne-Ardenne, le CGA de Lorraine et l'OPABA, les trois assemblées ont donné mandat aux conseils d'administration pour rédiger le protocole de fusion. Des Assemblées Générales Extraordinaires seront organisées lors du second semestre 2018 pour valider définitivement la fusion.



N. PIBOULE / CGA de Lorraine



*Que ce soit en Alsace, en Champagne-Ardenne ou en Lorraine, les partenaires et les producteurs bio ont répondu présents pour assister aux Assemblées Générales.*



### BRÈVES

## 2 DÉPARTS DANS LE RÉSEAU



**Céline BARRERE**

« Après un peu plus de 3,5 années passées à la FRAB, je pars en direction de l'Isère pour travailler avec les utilisateurs des alpages (bergers, éleveurs, communes...). Cette expérience professionnelle parmi vous aura été très riche d'enseignements et j'en ressors bien armée pour la suite de ma carrière. J'ai eu l'occasion de travailler sur de nombreux sujets : grandes cultures, comptabilité, élevage, défense des aides bio... Il y a un point commun entre tous, les dossiers avancent beaucoup mieux (et sont bien plus intéressants) lorsque des paysans sont impliqués et motivés. J'ai ainsi eu la chance de travailler avec des personnes avec des idées nouvelles, des ouvertures d'esprit enthousiasmantes et des stocks d'énergie incroyables ! Je pars avec le regret de ne pas avoir vu aboutir Bio en Grand Est mais je ne doute pas que cela sera une belle aventure. Merci à tous et bonne continuation. »



**Fred MONY**

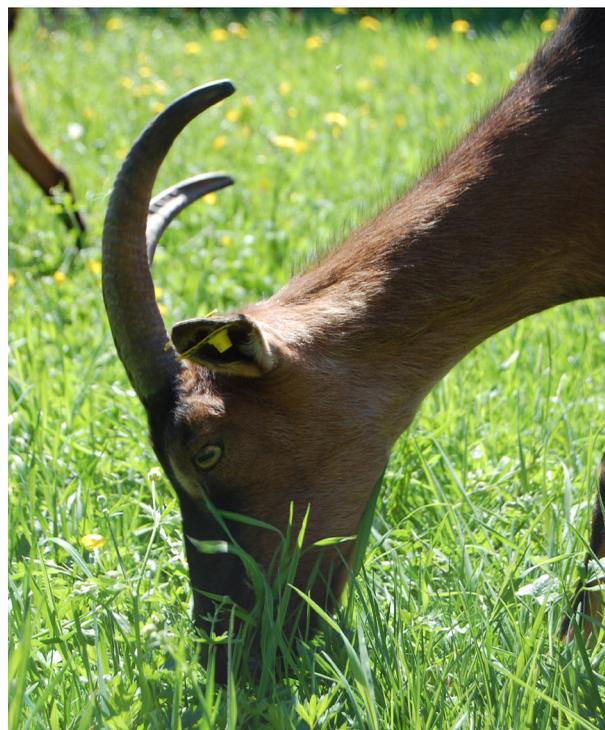
« Après plus de 5 ans et 1/2 en tant que directeur du CGA de Lorraine, je pars vers une nouvelle aventure. Cela restera pour moi la confirmation de deux convictions. La première est que l'agriculture bio est LA solution à bien des maux actuels du monde agricole. En arrivant, j'en étais presque déjà sûr. J'en suis maintenant persuadé. Elle voit le monde d'une autre façon. Quoi qu'on en pense, elle n'est pas dogmatique. Elle est logique, pragmatique et pleine de bons-sens. La seconde confirmation concerne mon goût pour la gestion des relations humaines. Directeur non directif. Manager sachant ménager. Le « chef » n'est plus le seul à avoir raison. Il est au cœur de la mêlée. Il organise, consolide, conforte. Il est là pour donner les moyens à une équipe d'exprimer ses talents pour répondre aux besoins des paysans. Que de bons souvenirs pendant ces presque six années. De toute façon, les mauvais ne m'intéressent pas. On aura mené quelques combats serrés, développé pas mal de nouvelles actions, professionnalisé les fonctionnements. Merci à l'équipe salariée pour son engagement et pour tous ces moments vécus ensemble. Merci aux adhérents pour leur soutien. Merci aux administrateurs pour leur dévouement. Je vais rejoindre PROBIOLOR. Les filières, et surtout celles qui émanent de nos groupements de paysans bio, ont un rôle important à jouer pour accompagner le fameux « changement d'échelle de l'AB ». Je compte bien y apporter ma contribution. Je m'en vais donc, mais pas loin. A bientôt. »



# LE PÂTURAGE DES CHÈVRES SOUS TOUTES LES COUTURES

La demande en produits bio caprin est bien présente que ce soit en filière courte ou longue dans notre région, et le travail des chèvres est reconnu pour l'entretien du territoire. Cependant les projets d'installation et de conversion se développent timidement.

Tour d'horizon des potentiels freins à lever autour du pâturage des chèvres : productivité, autonomie et gestion parasitaire, aspects techniques incontournables en AB.



## PÂTURAGE ET AUTONOMIE FOURRAGÈRE : DES DÉFIS À RELEVER EN ÉLEVAGE CAPRIN !

Les porteurs de projet à l'installation ou à la conversion en élevage caprin, sont souvent limités par leur degré d'autonomie fourragère. Cela peut être un frein au projet. Cet article explique comment évaluer son degré d'autonomie fourragère et maximiser l'utilisation de ses surfaces pastorales disponibles.

Reste à travailler la question foncière par la suite.

### Surfaces en herbe : est-ce que je dispose d'assez de prairies pour nourrir mes chèvres ?

Le potentiel des prairies (qualité et quantité), dépend du contexte pédoclimatique et de leur composition. Pour estimer le potentiel des prairies, il est important de faire un diagnostic précis des espèces présentes. Pour cela, on peut passer par une formation collective comme le fait un groupe d'éleveurs vosgiens de vaches laitières bio qui se forme sur les plantes bio-indicatrices et le profil de sol comme outils pour aborder la fertilité des prairies.

Pour rappel, une chèvre a besoin d'1,1 tonne de matière sèche (fourrage, concentré énergie, concentré azoté, refus) par an (source IDELE).

Exemple de calcul pour un troupeau de 50 chèvres avec un potentiel moyen des prairies et lorsque les fourrages représentent 70% de la ration.

Il faut dans ce système alimentaire, compléter les 30% restant de la ration par les céréales. Pour rappel, le cahier des charges AB impose 60% minimum en fourrages grossiers (frais, secs, ou ensilés) dans la ration journalière.

Repères	Potentiel faible	Potentiel moyen	Bon potentiel
Rendement de la prairie	3 T de MS/ha	5 T de MS/ha	8 T de MS/ha

Besoin en matière sèche	Besoin en fourrage	Surface à apporter	Chargement maximum à l'hectare
$50 * 1,1 = 55 \text{ T de MS}$	$70\% * 55 = 38,5 \text{ T}$	$38,5/5 = 7,7 \text{ ha}$	$50/7,7 = 6 \text{ à } 7 \text{ chèvres par hectare}$

Dans cet exemple, il faudra 7.7ha minimum de prairies à potentiel moyen pour couvrir 70% de la ration en fourrage d'un troupeau de 50 chèvres, soit 7 chèvres à l'hectare comme chargement maximum.

### Surfaces pastorales : quels repères pour maximiser l'ingestion d'herbe de mes chèvres ?

La chèvre laisse une quantité de refus importante au pré. Pour ingérer 2 kg de MS d'herbe par jour, la chèvre a besoin de 3 kg de MS d'herbe disponible, soit 10h au pré, dont 7h effectives à manger. Le pâturage du soir permet d'augmenter la quantité d'herbe ingérée car les 3 repas principaux de la chèvre sont de 8h à 10h, de 14h30 à 17h et de 21h30 à 00h.

La qualité des prairies est variable en fonction de leur potentiel mais aussi des périodes de l'année. A certaines périodes, l'ingestion diminue, il faut donc compléter la ration.

Repères hauteur d'herbe	Repères quantité d'herbe disponible
< 5cm	Très peu d'herbe disponible
Entre 5 et 12cm	Si couvert homogène et dense : 1cm (à partir de 5cm) = 250kg MS d'herbe/ha Si couvert de fin de printemps ou d'automne : 1cm = 200kg MS d'herbe/ha
>12cm	La parcelle est à faucher

**Exemple de calcul du nombre de jours de pâturage lorsqu'un troupeau de 100 chèvres pâture 10h par jour sur 1 ha avec une hauteur d'herbe initiale à 10 cm et un couvert homogène :**

Quantité d'herbe au pâturage	Quantité d'herbe nécessaire par jour pour le troupeau	Nombre de jours de pâturage
5 cm (10cm-5cm)*250kg MS d'herbe/ha = 1250 kg MS d'herbe/ha	3kg de MS/j/chèvre soit 300kg de MS/j pour l'ensemble du troupeau	1250kg de MS pâturable/300kg = 4 jours de pâturage environ

Dans cet exemple, pour couvrir 100% de la ration en herbe du troupeau, il faudra pâturer 10h chaque jour pendant 4 jours maximum sur 1 hectare de prairie.



Le pâturage est un des éléments de base de la réglementation bio pour les herbivores.

### Et la complémentation au pâturage : quoi et quand ?

Les compléments en fourrage et/ou concentrés vont dépendre de 3 facteurs :

- la durée de pâturage (si <10h),
- la densité de l'herbe (si < 500kg de MS/ha et si <3kg MS/j/chèvre),
- le niveau de production laitière (de 2 à 5kg de lait/j/chèvre).

La quantité de fourrage à distribuer à l'auge peut varier de 0,5 à 1kg/j/chèvre. Il est recommandé de ne pas dépasser un apport de 0,8kg de concentrés/j/chèvre lorsque les animaux sont au pâturage. Pour éviter l'acidose, il est préconisé d'apporter le foin avant les concentrés. Cela permet d'éviter une dégradation trop rapide des concentrés dans le rumen.



J. SICARD/ CGA de Lorraine

#### Sources :

- Guide éleveurs : élever des chèvres Bio. Décembre 2017. CAB Pays de la Loire. Disponible sur demande email (CGA/OPABA).
- Valoriser l'herbe dans votre élevage caprin, 2010. Disponible en ligne sur le site du Civam Haut Bocage.

## PÂTURAGE ET PARASITES : GÉRER SEREINEMENT

**Les principaux freins à la conversion à l'agriculture biologique en élevage caprin sont liés à la maîtrise du parasitisme. A l'état naturel, la chèvre cueille les végétaux (ronces, écorces, feuilles ou arbustes) à un mètre de hauteur, exempts de parasites. Elle est donc biologiquement inadaptée au pâturage et les parasites sont la principale menace sanitaire (35 à 65% des dépenses de médicaments).**

**En 2017, les éleveurs alsaciens ont partagé leur expérience du pâturage à travers une enquête. Sur ce territoire, 53% des éleveurs bio disent avoir des difficultés à gérer le parasitisme contre 35% des éleveurs conventionnels qui font pâturer leurs chèvres.**

**En bio, la santé des animaux doit être essentiellement assurée par des méthodes préventives. Même si le cahier des charges autorise l'administration d'antiparasitaires, cela n'est possible que lorsque la présence de parasites est avérée par coprologie. Cependant, les antiparasitaires de synthèse ont leurs limites : résistances aux molécules, résidus toxiques dans l'environnement.**

### Favoriser l'équilibre parasite-hôte

Les principaux parasites sont les strongles intestinaux (76% des parasites). En bio, l'objectif n'est pas de les éradiquer mais de maintenir un équilibre afin que les parasites soient présents sans porter préjudice à la production.

### Sélectionner ... les animaux à traiter ET la génétique !

Seulement 20 à 30% des animaux les plus sensibles sont responsables de 80% des excréctions d'œufs de parasites. Sur les élevages enquêtés, moins d'un quart des animaux présentent des symptômes de parasitisme et pourtant la majorité des éleveurs traitent la totalité du troupeau. Cela empêche les animaux non atteints de stimuler leur immunité et l'éleveur peut difficilement identifier les animaux résistants. D'ailleurs, seulement 19% d'entre eux sélectionnent les chèvres sur des critères de rusticité et de résistance au parasitisme.

### Stimuler l'immunité

Complémenter avec des oligoéléments et ne traiter que les animaux les plus sensibles sont des pratiques qui ont fait leurs preuves. Plus de 50% des éleveurs bio utilisent la phytothérapie en prévention. L'homéopathie (surtout Cina 9CH) et l'aromathérapie (en diffusion ou en complément alimentaire) sont moins pratiquées par manque de connaissances. Les cures d'argile sont également efficaces.

### Connaître les parasites et leur cycle

Seulement 15% des éleveurs prennent en compte le cycle des parasites au quotidien. Pourtant, certaines périodes-clés de ce cycle sont à connaître. Les pics de développement et d'éclosion des larves se situent autour de la pleine lune. Les traitements durant les 3 jours autour de la pleine lune

### Connaissez-vous la coproculture ?

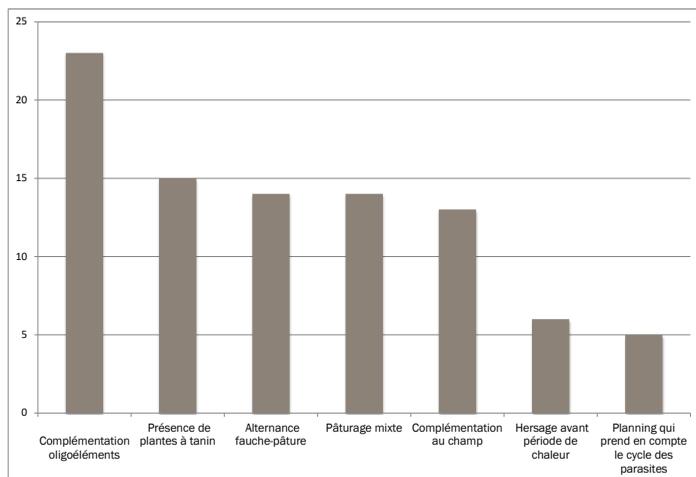
Quand la coproscopie permet de poser le diagnostic quantitatif d'une excrétion parasitaire, la coproculture apporte une information qualitative sur le genre de parasites présents. Elle est utile au moins une fois dans la vie de l'élevage afin de caractériser son « profil parasitaire ». Le pouvoir excréteur des espèces de parasites n'étant pas le même, une forte excrétion d'un parasite peu pathogène peut encourager à traiter alors que ce ne serait pas nécessaire. A l'inverse, savoir qu'un parasite très pathogène mais qui excrète peu est présent sur l'élevage permettra de réagir de manière adaptée.

seront les plus efficaces, surtout en lune ascendante. Les pics de contamination des pâtures ont lieu généralement entre la mi-juin et juillet. C'est à ce moment qu'il faut être le plus vigilant quant à l'état des animaux.

### Les bonnes pratiques au pâturage

L'enquête a permis d'identifier les pratiques à risque les plus répandues : sortie des animaux en période humide ou sur zone humide, accès à un point d'eau naturel. Souvent dues à des contraintes structurelles, les éleveurs cherchent à limiter les infestations liées à ces pratiques.

L'administration d'oligoéléments, essentiels pour stimuler l'immunité des chèvres, à la pâture est la pratique la plus courante. 45% des éleveurs ont des plantes à tanins dans les prairies (espèces arbustives) mais l'implantation de plantes à **tanins condensés** (plantain, lotier corniculé, sainfoin) est très rare. C'est une piste à creuser car ils



Pratiques au pâturage (n=34)

rendent les parasites moins féconds et permettent de réguler la contamination des prairies.

Plus de 40% des élevages pratiquent l'alternance fauche-pâturage et/ou le pâturage mixte qui permet de nettoyer les parcelles : les espèces de parasites qui infestent les chèvres ne sont pas les mêmes que ceux qui infestent les équins ou les bovins. **C'est l'effet aspirateur.**

Le hersage avant une période de chaleur est pratiqué par seulement 18% des éleveurs dans un objectif d'aération de la prairie au printemps. Il est intéressant de herser avant une période sèche pour étaler les bouses afin de tuer les larves grâce aux UV.

#### Pâturage tournant dynamique

Il limite le surpâturage et donc l'ingestion des larves situées au collet de l'herbe (80% des larves se situent en dessous de 5 cm).

Pratiquer une rotation rapide des animaux sur les parcelles avec un fort chargement instantané : un jour en période de forte pousse et 2 jours en période de pousse modérée. L'herbe n'a pas le temps de perdre sa valeur nutritive. Laisser la parcelle 6 à 8 semaines au repos entre 2 passages permet à l'herbe de repousser suffisamment et de casser le cycle des parasites.

#### Limiter l'impact des traitements sur l'environnement

La rémanence longue (1 à 3 semaines) des molécules toxiques des vermifuges touche la faune utile des prairies et particulièrement les bousiers. Les conséquences sur la santé des prairies sont grandes : problèmes de fertilisation du sol et de pousse de l'herbe. **Une crotte « non-traitée » met 9 mois à se décomposer contre 24 pour une crotte « à l'ivermectine ».**

Malheureusement, les vermifuges les moins agressifs pour la faune sont ceux pour lesquels les parasites présentent le plus de résistances et ils sont interdits en lactation. Cela ne facilite pas la tâche de l'éleveur mais voici quelques conseils :

- Réduire la toxicité des crottes (garder les animaux en bâtiment pendant 3 à 7 jours afin qu'ils excrètent les crottes fortement toxiques dans la litière ; composter le fumier et l'épandre en couche fine)
- Choisir des produits moins toxiques, privilégier une administration classique (solution buvable ou injectable)
- Raisonner les traitements : éviter à la mise à l'herbe car ils seront le premier repas de l'année des insectes coprophages ce qui empêchera le renouvellement de leur population. Ne pas traiter tous les animaux en même temps pour avoir des crottes saines.

#### ELENA : un projet transfrontalier franco-allemand pour dynamiser l'élevage dans le Rhin Supérieur.

ELENA est un projet Interreg entre Alsace et Bade-Wurtemberg. L'OPABA, la Chambre d'agriculture d'Alsace et le Landesverband für Leistungsprüfungen in der Tierzucht travaillent au sein du « groupe chèvres » : état des lieux de la filière laitière et de viande ; création d'un outil de prévisionnel économique pour les projets d'ateliers en filière longue ; partage d'expériences en gestion du parasitisme. Un site internet est en cours d'élaboration pour partager les fruits de ce travail.



Fonds européen de développement régional (FEDER)  
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



D. GIRARD / OPABA



## RENCONTRE AVEC ARNAUD PILET POLYCUITEUR-ÉLEVEUR BIO À ROUVROY SUR AUDRY (08)

**Arnaud a commencé à diversifier ses cultures après la période de conversion. Il a implanté du chanvre pour la première fois en 2016. Cette culture le passionne. Il évoque avec nous aujourd'hui son parcours et ses projets dans lesquels le chanvre a trouvé sa place.**

**Quel est votre parcours ? Pourquoi avoir fait le choix de l'AB ? Pourquoi vous êtes vous lancé dans la culture du chanvre ?**

« Je me suis installé hors cadre familial en 1999, sur une petite ferme de 80 ha en polyculture élevage dans les Ardennes. J'ai eu des soucis personnels par la suite avec la perte de mon associé dans un accident. J'ai réussi à remonter la pente tout doucement mais ce ne fût pas simple notamment à cause de difficultés économiques. J'ai hésité à arrêter la ferme mais heureusement je ne l'ai pas fait. Une fois remis de cette épreuve, j'ai converti la ferme en 2010. Je ne cache pas qu'au départ, mon attrait pour la bio était d'abord économique car il y avait un marché porteur et une demande sociétale importante. Très vite, je me suis rendu compte que la bio était beaucoup plus que ça. Une fois la période de conversion terminée, j'ai commencé à m'ouvrir à d'autres cultures, et à m'intéresser notamment au chanvre. Je suis passionné par cette culture depuis 2016. J'ai commencé par en cultiver 20 hectares en 2016, puis 80 ha en 2017 et cette année je prévois d'en faire environ 70 hectares. Cette plante d'avenir renferme de nombreuses vertus thérapeutiques.

**“ [...] en bio, le travail nous apporte du bien être ”**

**Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent passer en bio ?**

« Les personnes qui me posent des questions, je leur dis qu'il faut déjà se former et sortir des sentiers battus. Aller voir les collègues qui sont déjà en bio pour moi c'est primordial, ensuite il faut faire le test chez soi pour s'approprier ces nouvelles méthodes, et surtout les adapter sur sa ferme. C'est comme ça qu'on commence et qu'on passe en bio progressivement. L'innovation dans ses pratiques c'est inévitable : c'est comme une entreprise, si elle ne fait pas de Recherche et Développement, elle meurt.

Il faut absolument réussir à changer la vision : « tout ce qui est gênant, il faut le détruire sans réfléchir ». Si on retrouve certaines plantes sur la terre, c'est que la terre en a besoin. Il faut adapter ses pratiques pour travailler avec la nature car bien souvent, elle n'est pas gênante pour notre culture. Pour moi, avant de passer en bio je pose la question : « Est ce que tu veux changer d'état d'esprit ? Est ce que tu aimes ta terre ? » Bien sûr, en conventionnel comme en bio, il faut pouvoir rentabiliser son travail. Mais la différence c'est qu'en bio, le travail nous apporte du bien être. Je ne pensais pas que la bio m'apporterait autant de bien être



### Présentation de la ferme

**Lieu :** ROUVROY SUR AUDRY (08)

**SAU :** 195 hectares

**Date de conversion :** 2010

**UTH :** 1 pour l'instant

**Productions :** céréales, chanvre et bovins allaitant (120) en biodynamie

**Autres activités :** transformation chanvre (huile, graine décortiquée, graine entière, farine...)

**Débouchés :** commercialisation en circuit court sur les salons et marchés en France et en Belgique, débouchés produits finis (huile, farine, graines décortiquées...) en filière longue en France, Allemagne, Belgique.

dans mon travail au quotidien. Je suis autonome, je prends mes décisions pour ma ferme en fonction de mes objectifs et pas en fonction du sms d' « alerte traitement » envoyé par les coopératives. Travailler en

bio, c'est valorisant car je fais des choses par moi-même, je ne fais pas qu'appliquer un protocole qu'on m'a donné, je ne suis plus le pion des systèmes économiques. On devient soi-même, on se découvre d'une certaine manière.

Je trouve aussi que la qualité de mes produits est bien meilleure qu'avant. Les produits que je sors de ma terre vont être meilleurs, ils sont un peu une partie de moi, parce que j'y ai mis mes tripes !

La vie nous demande qu'on se jette à l'eau à certains moments. Dès que mon activité sera stabilisée, j'aimerais partager mon expérience avec tous ceux qui le souhaitent, qui s'intéressent à la bio mais aussi au chanvre.

**Quels sont vos débouchés ? Filière courte, filière longue ? coopératives, quels circuits court ?**

« Je commercialise en circuit filière courte, sur les marchés et les salons en Belgique et partout en France. Cela me permet de faire connaître le produit car très souvent les gens ne savent pas que le chènevis se consomme et est très bon pour la santé ! On manque beaucoup de communication et ça prend du temps. Je commercialise la majorité de ma production en filière longue, en France, en Belgique et en Allemagne aussi. Je suis confronté à la

**“ Travailler en bio, c'est valorisant car je fais des choses par moi-même [...] ”**

concurrence sur la matière première, c'est pourquoi j'aimerais aller plus loin dans la transformation du produit. Je transforme mon chanvre à la ferme et je voudrais valoriser le fait que mon chènevis soit français et biodynamique car ça n'a pas le même goût et la même qualité que du chènevis conventionnel.

**Quels sont vos projets sur la ferme ?**

« Je souhaite développer la partie chanvre, avec ma compagne qui va bientôt s'installer sur la ferme en investissant dans un séchoir pour sécher la graine, qui doit remplir des critères de qualité très stricts. Si la graine s'oxyde, elle s'altère et n'est plus comestible donc le séchage est une étape délicate que l'on doit bien anticiper. Je vais aussi investir dans un labo de transformation, une installation de triage, du matériel de décortiquage et d'ensachage. D'autres collègues chanvriers bio me confient déjà la commercialisation de leur chènevis et j'aimerais donc développer cette activité sur ma ferme avec du matériel plus efficace

et plus fiable. Le laboratoire de transformation me permettra de faire des boules énergétiques au chanvre et des barres chocolatées au chanvre. Je vais m'associer avec d'autres personnes prochainement en plus de ma compagne, pour continuer cette aventure.

Un autre projet sur l'exploitation (à plus long terme) est de pouvoir ramener de la biodiversité (insectes pollinisateurs notamment) en recréant des zones humides et mares qui se sont envasées ou qui ont disparu. L'objectif est d'atteindre environ un tiers de la ferme couverte par une agriculture alternative type permaculture. Tous ces projets nécessitent de la main d'œuvre et se feront bien sûr progressivement en fonction de la capacité d'investissement de l'exploitation. Ma compagne était enseignante donc on aimerait faire un pôle éducatif dans le but d'accueillir des classes et des groupes sur la ferme. »

 Propos recueillis par A. LAURENT/  
FRAB Champagne Ardenne



*Il est peu connu que le chènevis se consomme dans l'alimentation humaine. Arnaud PILET souhaite développer son activité de commercialisation en circuit court autour de ce produit.*



## BRÈVES

**LEVAINS D'ALSACE**

Les paysans-boulangers et artisans boulangers bio d'Alsace se réunissent sur un stand collectif lors de la Foire Eco Bio de Colmar du 10 au 13 mai.

Un stand de vente collectif, une exposition sur la filière et les variétés anciennes et des causeries sur « le levain, le roi du fournil ». Bio en Grand Est sera aussi présent avec toutes les informations destinées au grand public. Venez nous y retrouver !

**BOUT DE PARCELLE  
MARAÎCHAGE EN ALSACE**

En 2018, le groupe DEPHY maraîchage bio Alsace organise des rendez-vous bout de parcelle tous les mois dans les fermes du groupe. Le 26 mars, la ferme Pulvermühle a accueilli le 1er rendez-vous, sur le thème de la couverture des sols en hiver. Les participants ont observé les différences entre des sols ayant passé l'hiver nu ou couvert grâce à des tests bêche.

**CIRE BIO :  
DÉFICIT STRUCTUREL**

Certains apiculteurs l'ont déjà constaté, la cire brute connaît ponctuellement une flambée des prix liée au déséquilibre du marché, avec des prix allant du simple au triple, de 15 €/kg jusqu'à 45 €/kg.

Pour les apiculteurs qui doivent acheter de la cire, notamment pour ceux qui sont en phase de développement de leur cheptel, il est important de privilégier un approvisionnement en cire utilisable en apiculture biologique issu d'un circuit sécurisé et tracé. Mais l'absence de structuration de la filière cire apicole et le manque de traçabilité de cet intrant technique mis en marché n'offre pas de garantie suffisante sur la qualité intrinsèque et sa composition biochimique. Pour des achats, surtout ceux importants en volume, il est préconisé de faire réaliser par des laboratoires des analyses multi-résidus de cire.

**LES PRODUCTEURS BIO  
RELÈVENT LE DÉFI CLIMATIQUE**

**La conférence de l'après-midi de l'AG FRAB a exposé les réflexions et la démarche du réseau FNAB vis-à-vis du changement climatique.**

L'agriculture doit diviser par 2 sa production de Gaz à Effet de Serre (GES) quand les émissions globales de toutes les activités humaines globales doivent être divisées par 4. L'agriculture est l'activité principale émettrice de N<sub>2</sub>O et CH<sub>4</sub>, des GES puissants à longue durée de vie, fortement liés à l'élevage et aux engrais minéraux.

Fort de son cahier des charges, les agriculteurs bio du réseau FNAB ont conscience qu'ils sont sur le bon chemin mais que ça ne suffit pas, qu'il faut aller plus loin et toujours avoir en tête les différents défis qui se présentent (eau, climat, biodiversité, santé, social). Les agriculteurs bio veulent une agriculture qui tient compte de l'ensemble des réalités.

L'ensemble du réseau (FNAB/ GRAB /GAB) et de nombreuses fermes, s'engagent vis-à-vis du climat et travaillent sur l'amélioration des pratiques et systèmes agricoles, des modes de transports, de la production et consommation d'énergie renouvelable... Un recueil vient de sortir pour valoriser des pratiques déjà en œuvre dans des fermes bio du réseau.

En Champagne-Ardenne, deux programmes sont suivis par la FRAB : « AgriAdapt » un projet mené par SOLAGRO qui étudie la vulnérabilité des fermes vis-à-vis du changement climatique. Et « Climagri » projet dans les Crêtes Pré-Ardenaises qui lui, vise à atténuer l'impact des fermes sur le climat.

S'intéresser au changement climatique implique la production mais également l'alimentation. La démonstration est implacable si l'on considère les différents postes d'émissions de GES d'une personne: aujourd'hui nous émettons 25 kg CO<sub>2</sub>/jour et par habitant dont 5,2 pour le poste alimentation, demain nous devons être à 6 kg CO<sub>2</sub>/jour et par habitant. (Source : Solagro lors du séminaire transition agricole des territoires de la FNAB en 2017). L'étude Nutrinet-Santé (INSERM, INRA...) présentée lors de la conférence a démontré en quoi les régimes bio répondent aux défis climatiques tout en relevant ceux de mieux nourrir une population croissante. Plus d'informations sur les bienfaits d'une alimentation bio sur : <https://www.etude-nutrinet-sante.fr/>. Sur ces aspects alimentation, les filières ont un rôle à jouer : il s'agit entre autre de développer les filières de légumes secs et de réfléchir à l'impact des circuits alimentaires : les circuits courts présentent beaucoup d'intérêts sur le plan de la valorisation économique, sur le plan social mais si chacun va chercher son panier en voiture, quel est l'effet sur le climat ? C'est complexe le climat ! En tenir compte implique de se poser de nouvelles questions. Dès lors, quelles sont les nouvelles voies qui se profilent pour répondre globalement aux différents défis : eau, climat, biodiversité, santé, social ? Le réseau FNAB y réfléchit, c'est ce qui l'anime.



J. BOURDERIOUX / S. DUSOIR FRAB  
Champagne-Ardenne

## LE CUIVRE ET LA BIO

L'OPABA a organisé lors de son Assemblée Générale en mars dernier, une table ronde sur l'utilisation du cuivre en agriculture biologique. Plusieurs agriculteurs ont témoigné des pratiques mises en œuvre au sein de leur ferme pour réduire voire stopper l'utilisation du cuivre.

### Des plantes et des huiles essentielles

Jean-Jacques Muller, viticulteur à Traenheim, est certifié depuis 20 ans en agriculture biologique. L'Alsace est pour lui une région privilégiée pour la culture biologique avec ses vignes hautes et son climat. « *En maîtrisant le côté technique de la viticulture biologique, nous avons réduit la quantité de cuivre à moins de 2 kg/ha.an, excepté en 2016, année à forte pression mildiou. J'associe aux traitements des préparations de plantes qui sont riches en silice. J'utilise l'ortie en macération en début de saison, puis la prêle à la floraison sous forme de décoction. Je récolte moi-même les plantes. L'application de prêle et de cuivre à faible dose encadre toujours le périgée (grandes marées)* ». Jean Jacques Muller a aussi planté des cépages résistants. « *Les cépages résistants permettent de produire des vins sans cuivre, et de résoudre la problématique des vignes aux abords des habitations* ».

Yves Dietrich, viticulteur à Scherwiller, utilise l'huile essentielle de pépins de pamplemousse depuis 7 ans. Après certains aléas liés aux doses la première année (liés à la phytotoxicité des huiles essentielles), il utilise aujourd'hui un mélange d'huiles essentielles en complément de chaque traitement à base de cuivre. En moyenne, 150 ml d'huiles essentielles sont utilisés en complément des 500 g/ha.an de cuivre (excepté en 2016 où 1 kg/ha de cuivre a été appliqué).

### Variétés résistantes, rotations des cultures et pratiques biodynamiques

Thomas Burger est arboriculteur bio au nord de l'Alsace. « *La tavelure du pommier est notre principal problème. Dans les vergers bio, le choix variétal est essentiel. Nous appliquons sur les pommiers entre 1,8 kg/ha.an de cuivre métal jusqu'à 2,4 kg/an.ha pour les variétés les plus sensibles. Nous avons fait le choix d'assurer une meilleure couverture en réalisant plus de traitements mais à dose réduite. Pour la tavelure, il existe aussi des produits naturels qui permettent de réduire l'utilisation du cuivre tel que le bicarbonate alimentaire ou la poudre de roche. Nous utilisons des modèles et les données d'une station météo afin de caler les dates de traitement et les doses. De plus, nous avons la chance d'avoir un verger qui est implanté sur des coteaux qui sont bien aérés et ventilés.* »

Michel Horrenberger est producteur de légumes et de grandes cultures sur une surface totale de 74 ha. Sa ferme est certifiée en bio depuis 1969 et labellisée DEMETER. Pour lui, le point essentiel pour lutter contre le mildiou est la rotation des cultures. Il utilise pour renforcer les plantes des huiles essentielles, des préparations biodynamiques ainsi que des activateurs de compost.



Mildiou sur une grappe de raisin



L'ortie peut être utilisée pour réduire les doses de cuivre.



S. Ribeiro/OPABA

## BRÈVES

**PRODUCTEURS DE LAIT,  
BIENVENUE EN BIO !**

La FNAB et les associations et Organisations de Producteurs réunies au sein de Lait Bio de France ont réaffirmé leur confiance dans l'avenir de leur filière au travers d'un communiqué de presse commun.

L'arrivée en bio de nombreux-ses producteurs-rices ayant engagé leur conversion en 2016 explique l'accroissement de la production laitière au printemps 2018. Certains acteurs de la filière lait semblent croire que ces éleveurs et éleveuses se sont engagés en bio uniquement pour le prix. Ce serait pourtant réducteur que de le penser : les modes de consommation changent, les modes de production changent... à quand un changement de discours dans la filière, pour un développement de la bio vraiment ambitieux ?

L'offre est encore insuffisante.

La demande des consommateurs-rices en lait bio progresse mais la consommation ne peut évoluer qu'au rythme de la production. La demande réelle est donc certainement sous-estimée ! Les industriels qui investissent dans la transformation ne s'y trompent pas. De nouveaux acteurs économiques ainsi que des démarches de qualité arrivent sur le marché de la bio, preuve de son dynamisme et de leur confiance dans les débouchés.

La consommation reste soutenue malgré une évolution positive des prix de vente. La FNAB et Lait Bio de France restent donc confiants quant à la dynamique de la demande et redoutent même qu'elle ne soit pas satisfaite malgré l'augmentation de la production laitière bio en 2018. C'est un mouvement de fond en phase de démarrage, qui doit être poussé par une communication positive sur les produits bio.

**VARROMED, UN NOUVEAU  
MÉDICAMENT EFFICACE POUR LA  
GESTION DE VARROA ?**

**Un nouveau médicament, VarroMed®, a obtenu une autorisation de mise sur le marché à l'échelle européenne. Il est composé d'un mélange d'acide formique et oxalique. Nous ne savons pas à ce jour s'il a obtenu l'agrément pour être utilisable en bio, agrément qui a toutes les chances d'être délivré au vu de sa composition.**

Il existe différentes préparations commerciales disposant d'une autorisation de mise sur le marché en France et utilisables en apiculture biologique.

Le médicament HiveClean®, prisé par certains apiculteurs, est interdit en bio, car sa composition n'est pas conforme au cahier des charges de l'apiculture biologique. Un proche cousin de ce médicament - Varromed®, développé par la société BeeVital - dont les substances actives sont l'acide formique et l'acide oxalique, a obtenu en 2017 une autorisation de mise sur le marché au niveau de l'Union Européenne. Son agrément en apiculture biologique est en cours en France et devrait a priori être délivré courant 2018.

Les principes du traitement sont :

- D'être moins agressif que les autres traitements à l'acide (oxalique et formique) et facile d'application
- De traiter entre deux miellées sans délai pour mettre les hausses
- De juguler la pression varroa dès le printemps, pour arriver en fin de saison avec un taux d'infestation acceptable (et non attendre août pour traiter avec une population affaiblie par le varroa de la saison)
- De suivre l'infestation pour chaque ruche et d'appliquer en fonction de celle-ci. L'utilisation du produit est indissociable d'un comptage des varroas phorétiques et des mortalités naturelles.

Ce médicament est efficace mais limité dans la mesure où il ne touche que les varroas phorétiques. Il faut considérer ce produit comme un élément d'une lutte intégrée contre le varroa. Son efficacité réside dans la multiplication des applications à des moments précis dans la saison. Bien utilisé, il permet de maintenir la population de varroas à un niveau supportable pour la ruche sans effet délétère dans l'attente du traitement d'automne/hiver.

Les limites d'utilisation du produit sont un traitement chronophage dû au nombre d'application et pas toujours facile à caler entre deux miellées. Et ce médicament présente un coût de traitement à la ruche élevé par rapport à d'autres médicaments. Des apiculteurs biologiques testeront le produit en 2018, un retour d'expériences pourra être réalisé à la fin de la saison.



source : Les Lettres Filières  
Apiculture de la FNAB

 **CHERCHE** cuisinier expérimenté, ayant une sensibilité à la cuisine à partir de produit bio pour une «cuisine du marché». Horaire continu, salaire à convenir selon profil  
Contact : Traiteur bio « Du panier aux couverts » à Rauwiller (67), 03 88 01 48 90 / martine.holveck@orange.fr

 **RECHERCHE** technicien élevage H/F pour exploitation en polyculture-élevage Bio avec robot, 60VL et 250 porcs. Missions principales sur Bovins et Porcins : Suivi du troupeau / Alimentation / Travaux dans les champs  
Profil recherché : candidat ayant de l'expérience dans le domaine de l'élevage. CDI temps plein  
Contact : M. DURR, BOOFZHEIM (67), 07.71.86.73.34 - recrutement@ferme-durr.fr

 **VEND** génisses prêtes 1ère ou 2ème veau. Vêlées ou à vêler.  
Contact : J. BOYE, GAEC Claude Renard à LERRAIN (88), 03 29 07 55 25

 **VEND** 3 vaches limousines bio suitées, veux de deux semaines. Prix à discuter.  
Contact : C. ETIENNE, GAEC de la Saule à MONTENOY (54), 06 83 08 03 21

 **VEND** une dizaine de génisses limousines bio d'environ un an.  
Contact : P. BOHR, REDANGE (57), 06 13 08 53 60

 **CHERCHE** environ 40 bottes de foin/regain/enrubanné/luzerne.  
Contact : GAEC Colline des pies, NOUSSEVILLER St NABORD (57), 03.87.02.44.42 / 06.33.66.96.88

 **CHERCHE** à créer un partenariat avec un agriculteur local pour un échange de fumier contre fourrage ou avec société de méthanisation  
Contact : Ecuries de Matignicourt, MATIGNICOURT (51) 06 49 20 71 75

 **CHERCHE** foin déprimé ou regain de bonne qualité  
Contact : S. LEGENDRE, DOMMARTIN les REMIREMONT (88) 06.14.28.75.50 / fermeauxmoineaux@outlook.com

 **VEND** Herse étrille 12m Hatzenbichler, terrage hydraulique, dents diamètre 7mm usure 50% et jeu de dent neuf de diamètre 8 mm = semoir Air 16 idéal pour semis sous couvert céréales de trèfles/d'herbe.  
Contact : GAEC BEL Air, GUILLAUME, à LANDROFF (57), 06 07 62 02 71

 **VEND** Bineuse Stekete Largeur de travail : 3,0 m  
Disponibilité de suite  
- Prix HT : 2 400 €  
Bineuse maïs 4 rangs grand dégagement  
- coute de guidage  
- disques protège plantes  
- rotadisc de buttage  
- poutre rétractable  
Contact : G. LOUIS, POTANGIS (51) 03 26 80 49 33 / 06 80 10 05 20, paysan51@wanadoo.fr

 **VEND** fumier  
Contact : M. GETTE, BRUVILLE (54), 06 20 02 68 79 / michel.eleveur@hotmail.fr

 **VEND** broutard limousin AB. Troupeau indemne paratub.  
Contact : E. BLAMPAIN, BAZGNER (88), 06 77 01 62 75

*Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand-Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !*

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



## AGENDA

### LES RENDEZ-VOUS SUR L'AB EN GÉNÉRAL

#### Salon

**Agriculture de Demain : la fertilisation dans tous ses états**

**30 et 31 mai 2018**

**Venez nous rencontrer sur notre stand**

Plus d'info : <https://www.agriculturededemain.com/>

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

#### Ferme Bio Ouverte

**Plantes aromatiques et médicinales et huiles essentielles**

**Jeudi 7 mai 2018**

Fays (52)

Contact : Maëlle DROUAILLET

[gab52@biochampagneardenne.org](mailto:gab52@biochampagneardenne.org) - 06 18 18 94 93

#### Vigne Bio Ouverte

**La vinification bio**

**Jeudi 24 mai 2018**

Rendez-vous à 14h chez Champagne HORIOT Olivier, Les Riceys (10)

Contact : DOR Félicia

[f.dor@biochampagneardenne.org](mailto:f.dor@biochampagneardenne.org) - 03 52 83 00 31

#### Formation

**Et si je passais mes cultures en bio ?**

**28 et 29 mai 2018**

Lieu : Châlons en Champagne (51)

Intervenants : FRAB, CA51 et une personne d'un centre de gestion

Contact : Amandine LAURENT

[a.laurent@biochampagneardenne.org](mailto:a.laurent@biochampagneardenne.org) - 03 26 64 85 11

#### Formation

**Perfectionnement à la viticulture biodynamique**

**30 mai et 25 octobre 2018**

Il est nécessaire de déjà pratiquer la biodynamie pour venir à cette formation (certifiée ou non).

Intervenant : Vincent Masson de Biodynamie Services

Contact : Félicia DOR

[f.dor@biochampagneardenne.org](mailto:f.dor@biochampagneardenne.org) - 03 52 83 00 31

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS ANIMALES

#### Ferme Bio Ouverte

**Alimentation des bovins laitiers en bio**

**18 mai 2018**

Rendez-vous à 14h sur la Ferme de Saint Genest, Saint-Remy-en-Bouzemont 51290

Contact : Maëlle DROUAILLET

[gab10@biochampagneardenne.org](mailto:gab10@biochampagneardenne.org)

03 26 64 97 09 - 06 18 18 94 93

#### Rencontre

**Découvrir et appréhender la filière viande bio : quelle réglementation ? caractéristiques ? marchés ? organisation ? courant mai 2018 (date à préciser)**

Lieu : ANTHELUPT (57)

Intervenants : UNEBIO, CGA de Lorraine

Contact : Elise SCHEEPERS

[escheepers.cga@orange.fr](mailto:escheepers.cga@orange.fr) - 03 83 98 09 02- 07 68 20 71 74

### LES RENDEZ-VOUS SUR LES CIRCUITS COURTS

#### Ferme bio Ouverte

**Paysan Boulanger : transformation des céréales**

**26 mai 2018**

Lieu : Les Riceys (10)

Contact : Maëlle DROUAILLET

[gab10@biochampagneardenne.org](mailto:gab10@biochampagneardenne.org)

03 26 64 97 09 - 06 18 18 94 93

### LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

#### Fête du lait Bio

**3 juin**

- Ferme Durr  
67860 BOOFZHEIM  
8h à 17h
- Ferme THIERY  
88370 PLOMBIERES LES BAINS  
7h30 à 12h

**10 juin 2018**

- Ferme de la Grange Jabled  
51530 BRUGNY-VAUDAN-COURT  
9h à 20h
- Ferme de la Beaucourt  
88320 LAMARCHE  
8h à 17h
- Ferme Romé  
54200 ROYAUMEIX  
14h à 18h



Plus d'informations : <http://fete-du-lait-bio.fr/>

#### Printemps bio des producteurs haut-marnais

**3 juin**

à Choilley-dardenay (52)

Plus d'informations : DROUAILLET Maëlle

[gab52@biochampagneardenne.org](mailto:gab52@biochampagneardenne.org) - 03 26 64 97 09 - 06 18 18 94 93

#### Fête paysanne du lentillon

**17 juin**

de 10h à 18h à Coupéville (51)

Pour le repas, réservation obligatoire :

03 26 64 96 81 - [frab@biochampagneardenne.org](mailto:frab@biochampagneardenne.org)

PREMIÈRE QUINZAINE DE JUIN,  
C'EST LE PRINTEMPS BIO  
DANS TOUTE LA FRANCE

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ ET PROPOSEZ DES ANIMATIONS !

Le PRINTEMPS BIO, temps fort national de l'agriculture biologique, se déroule chaque année, 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin.

Dans toute la France, les acteurs de la Bio se mobilisent pour informer et sensibiliser tous les publics à l'agriculture biologique, un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

#### 5 BONNES RAISONS DE PARTICIPEZ AU PRINTEMPS BIO

1. Faire connaître les principes, les réalités de l'agriculture biologique et la diversité de ses produits ;
2. Aller à la rencontre des différents publics (consommateurs, clients, professionnels, membres de votre équipe, associés...) pour des échanges conviviaux ;
3. S'inscrire dans une dynamique commune autour de cet événement national fédérateur : la Bio, des acteurs engagés et en mouvement ;
4. Lancer une nouvelle initiative, faire découvrir de nouveaux produits, ou tout simplement mieux vous faire connaître ;
5. Engager des partenariats inédits avec des acteurs locaux, régionaux ou nationaux.

Si vous organisé un rendez-vous pour le Printemps bio, tenez-nous au courant !

[com.biograndest@gmail.com](mailto:com.biograndest@gmail.com)